



**PROCÈS-VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**11 septembre 2018**  
**19 h 15 à la cafétéria**

---

**Présences :**

Audrey Picard	Hélène Ménard
Marie-Pier Dorion	Manon Caron
Marco Chartier	Geneviève Roy
Mylène Gagnon	Kaven Fournier
Karine Larrivée	Marilou Massé-Martel
Isabelle Boucher	Martine Purcell
Josianne Bergeron	

**1. Mot de bienvenue de la présidente**

La présidente, Isabelle Boucher, accueille les parents.

**2. Quelques mots du directeur et lecture du rapport annuel 2017-2018**

Le directeur, M. Danny Duperron souhaite la bienvenue aux parents.

Isabelle Boucher, présidente, fait la lecture du rapport annuel 2017-2018.

**3. Présentation des dossiers qui seront abordés en cours d'année 2018-2019**

M. Duperron présente les dossiers qui ont été abordés en 2017-2018 et qui seront assurément traités par le conseil d'établissement au cours de l'année 2018-2019 :

- Projet éducatif;
- Adoption du budget;
- Approbation de sorties éducatives;
- Poursuite du travail au plan de l'encadrement des élèves et de la bienveillance (code de vie et plan de lutte à la violence et à l'intimidation);
- Implantation du système de soutien au comportement positif (SCP);
- Programme lié à la sexualité;

- Campagne de financement (Fondation);
- Mesure d'aide pour le préscolaire et le 1<sup>er</sup> cycle :  
Présentation des résultats statistiques aux évaluations;
- Mesure d'aide pour les deuxième et troisième cycles :  
Présentation des résultats des statistiques aux évaluations.
- Information sur les normes et modalités d'évaluation :  
Courriel;
- Mode de communication :  
Site internet et Facebook;
- Fiche signalement intimidation.

**4. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée**

Hélène Ménard se propose comme secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

**5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mylène Gagnon propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

**6. Lecture et adoption du procès-verbal**

Isabelle Boucher propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Adoptée à l'unanimité

**7. Nomination d'un président (e) d'assemblée**

Manon Caron propose Danny Duperron comme président de l'assemblée.

Danny Duperron accepte.

Adoptée à l'unanimité

**8. Information sur la composition, le rôle et les fonctions du conseil d'établissement (art. 42, 43, 71, 74)**

M. Duperron présente le document suivant : « Pouvoirs du conseil d'établissement ».

#### **9. Période de questions concernant le conseil d'établissement**

Les postes de Geneviève Roy et Annie Bédard sont en élection.  
Hélène Ménard présente le comité EHDAA et la date de l'AGA.

#### **10. Nomination d'un président d'élection**

Isabelle Boucher propose Karine Larrivée comme présidente d'élection.  
Karine Larrivée accepte.  
Adoptée à l'unanimité

#### **11. Nomination de scrutateurs**

Karine Larrivée propose Martine Purcell comme scrutatrice.  
Mylène Gagnon propose Mylène Gagnon comme scrutatrice.  
Elles acceptent.

Adoptée à l'unanimité

#### **12. Présentation et adoption des règles d'élection**

M. Duperron explique les règles d'élection :

- Les personnes peuvent se proposer ou proposer une autre personne
- En commençant par la dernière personne nommée, le président d'élection vérifie l'intérêt de chaque personne
- On passe au vote
- Les votes se font de façon secrète
- Le nombre de votes reçus pour chacun des candidats n'est pas dévoilé aux candidats

Adoptée à l'unanimité

#### **13. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement (art.47) et nomination des scrutateurs au besoin**

Geneviève Roy et Annie Bédard sont à la fin de leur mandat.

2 postes de libres (2 mandats de 2 ans).

Marie-Ève Gobeil a été élue en 2017-2018 pour un mandat de 2 ans. Fin 2019-2020.

Isabelle Boucher a été élue en 2017-2018 pour un mandat de 2 ans. Fin 2019-2020.

Marie-Pier Dorion se propose pour être membre du conseil d'établissement.

Geneviève Roy se propose pour être membre du conseil d'établissement.

Marie-Pier Dorion et Geneviève Roy sont élues pour 2 ans à compter de 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

**14. Mise en candidature au poste d'un ou des substituts des représentants des parents au conseil d'établissement (art. 47 à 50 et 51.1)**

Martine Purcell se propose pour être membre substitut.

Martine Purcell est élue pour une année comme membre substitut.

Adoptée à l'unanimité

**15. Information sur la composition et le rôle du comité de parents (art. 189, 192, 193)**

Mme Hélène Ménard présente les informations concernant le comité de parents.

**16. Mise en candidature pour le représentant des parents au comité de parents de la commission scolaire**

Nomination au poste de représentant au comité de parents (parmi les parents élus au conseil d'établissement) art 47, 2<sup>e</sup> paragraphe.

Marie-Pier Dorion se propose comme représentante au comité de parents.

Adoptée à l'unanimité

**17. Mise en candidature au poste de substitut sur le comité de parents**

Nomination au poste de substitut au représentant au comité de parents (parmi les parents élus au conseil d'établissement) art. 47, 2<sup>e</sup> paragraphe.

Isabelle Boucher se propose comme membre substitut à la représentante au comité de parents.

Adoptée à l'unanimité

**18. Formation de l'organisme de participation des parents (O.P.P.) art. 96**

Présentation de son rôle et décision d'en créer un ou non.

Isabelle Boucher propose de créer l'O.P.P.

Adoptée à l'unanimité

**19. Élection ou nomination de parents pour former l'O.P.P., s'il y a lieu**

La liste des parents qui souhaitent faire partie de l'O.P.P. :

- Geneviève Roy se propose.
- Isabelle Boucher se propose.
- Kevin Fournier se propose.
- Marie-Pier Dorion se propose.

Adoptée à l'unanimité

**20. Choix du nom de l'O.P.P. et détermination des règles de fonctionnement, s'il y a lieu**

Manon Caron propose le nom suivant pour l'O.P.P. : O.P.P. de l'école la Tourelle.

**21. Fondation de l'école la Tourelle**

M. Duperron incite les gens à assister à l'assemblée générale de la fondation de l'école La Tourelle qui suit cette rencontre.

**22. Mot de remerciement**

La gagnante des frais de procure pour l'année scolaire 2018-2019 est Madame Audrey Picard.

**23. Levée de l'assemblée**

Martine Purcell propose la levée de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

---

*Isabelle Boucher, présidente*

---

*Danny Duperron, directeur*